

NOTRE CONTEXTE

DI TSA fait partie de l'établissement CRDV, établissement de l'Association ITINOVA.

Ce service est une **réponse ouverte et solidaire** qui s'inscrit dans la démarche « **Une réponse accompagnée pour tous** » et dans la mise en œuvre du rapport « **Zéro sans solution** » établi par Denis Piveteau.



UNE COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Un directeur

Un chef de service

Une coordinatrice, éducatrice spécialisée

Une monitrice éducatrice

Une psychologue

Une assistante sociale

Coordination et partenariat avec divers paramédicaux (ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, kinésithérapeutes...)

Notre secteur d'intervention

Département du Puy de Dôme - 63



CONTACT

Dispositif TSA

Ligne directe ☎ 04.73.31.80.39

crdv-ditsa@itinova.org

CRDV – 30 rue Sainte-Rose

63000 CLERMONT-FERRAND

Standard ☎ 04. 73.31.80.00

www.crdv-enfants.itinova.org



Dispositif – TSA

(Dispositif –
Troubles du Spectre de l'Autisme)

Pour des enfants porteurs de
Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)

- Âgés de 6 à 12 ans à l'admission
- Avec ou sans troubles associés
- Enfants dans le Puy-de-Dôme



Groupe sanitaire, social et médico-social
à but non lucratif au service de la personne

LA VOCATION DU DISPOSITIF DI TSA

- La qualité de vie des **personnes accompagnées** et de **leurs familles**.
- Une **meilleure autonomie**
- La **continuité des parcours, en favorisant le lien avec le réseau partenarial** dans divers domaines (santé, éducation, loisirs, culture, etc.) dans le but d'allier technicité et proximité.

LES OBJECTIFS DU DISPOSITIFS DANS LE CADRE DU ZÉRO SANS SOLUTION

- Accompagner des enfants **âgés de 6 à 12 ans** à l'admission, ne bénéficiant d'aucun accompagnement médico-social et/ou en attente d'une place en établissement ou service.
- Offrir une **réponse adaptée et inclusive** à chacun, en s'appuyant sur ses potentialités pour développer ses moyen d'expression et son autonomie.
- Associer, soutenir, encourager les familles et favoriser une meilleure **qualité de vie**.
- Développer et maintenir **une démarche collaborative** avec les partenaires en lien avec les familles et les personnes accueillies.

PARTENARIAT AVEC LA FAMILLE

- Observations dans les lieux de vie de l'enfant
- Évaluations et bilans de l'enfant
- Construction, suivi, et réévaluation du projet personnalisé
- Accompagnement de la sortie du dispositif
- Orientation et veille après la sortie

LES TYPES DE PRESTATIONS

- Préconisations aux partenaires pour favoriser **l'autonomie et l'inclusion**
- Accompagnement éducatif avec transfert **de compétences aux proches**
- **Aide et soutien** aux proches aidants

LES MODALITÉS D'INTERVENTION

- **Intervention extérieure :**
Prestations spécialisées dans le milieu de vie et dans l'environnement plus élargi de l'enfant.
- **12 places**

ADMISSION ET SORTIE

- Par sollicitation directe en attendant la notification
- Par notification de la MDPH.
- L'orientation vers le dispositif DI-TSA est soumise à la décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées),
- La durée de l'accompagnement est variable. La durée maximale des notifications est de deux ans, renouvelable une année.

NOTRE CADRE D'INTERVENTION

- Les **recommandations de bonnes pratiques professionnelles** de la HAS (Haute Autorité en Santé)
- **Les approches comportementales**
- Une supervision par une professionnelle **BCBA (Board Certified Behavior Analyst)***

Une personne se présentant comme BCBA est une personne qui a obtenu une certification (niveau universitaire de Master), en analyse du comportement, délivrée par l'organisme **Behavior Analyst Certification Board (BACB)**, situé aux Etats-Unis, obtenue après la vérification du respect de certaines conditions et le passage d'un examen final.